

## ACADÉMIE DE GRENOBLE

N°38

Décembre 2019

### SOMMAIRE

P 1 : Édito

P 2 : La Mise à mort  
du paritarisme

P 3 : Enquêtes :

- les conditions de  
formation à l'INSPE  
pour les stagiaires  
PLP de l'académie  
de Grenoble

- Conditions de  
travail des PLP  
rentrée 2019

P 4 : Les conditions  
de travail à la  
SEGPA du collège  
Marcel Pagnol de  
Valence

P 4 : Dates des  
mutations INTER  
ACADEMIQUE.

Syndicat National Unitaire de  
l'Enseignement Professionnel

Bourse du travail  
32 avenue de l'Europe  
38030 GRENOBLE  
Tél/Fax : 04 76 09 49 52.  
<http://grenoble.snuép.fr/>

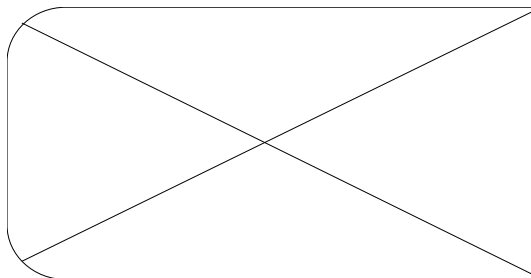


## GRÈVE LE 5 DECEMBRE

### NON AU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

À l'heure où nous écrivons cet édito, l'appel à la grève interprofessionnelle du 5 décembre contre la réforme des retraites prend une ampleur considérable dans de nombreux secteurs. Ce projet de réforme dit « par points » constitue un recul majeur pour l'ensemble des salariés de ce pays. Sous couvert d'uniformiser les systèmes de retraite, le projet Macron-Delevoye est construit sur un principe simple, la part des dépenses de retraite du pays ne doit pas dépasser 14% du PIB alors qu'il faudra par exemple 16,5% en 2050.

Le système de retraite actuel assure la continuité du niveau de vie pour les salariés·es quittant la vie active. Par exemple, un·e enseignant·e part à la retraite avec une connaissance exacte du calcul du montant de sa pension, celle-ci étant basée sur ses 6 derniers mois de traitement, le nombre de trimestres cotisés et un taux de remplacement à 75 %. Ce système est lié au contrat social acté avec les fonctionnaires depuis la libération afin de compenser des salaires faibles de début de carrière et la lente progression de nos revenus. Avec la réforme, le calcul se fera avec



une prise en compte de l'ensemble de la carrière, les enseignants perdront ainsi même avec l'addition des primes entre 300 et 900 Euros par mois.

Le système de retraite à points, présenté comme plus "simple" et plus "juste", a surtout pour objectif comme le soulignait Fillon de nous faire travailler plus longtemps tout en baissant les pensions avec un ajustement de la valeur du point.

Ce système pénalisera encore davantage les salarié·es précaires, les carrières non linéaires et les femmes aux carrières souvent incomplètes.

Le SNUEP-FSU réaffirme son attachement au Code des pensions, au droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 %, basé sur les 6 derniers mois, aux 37,5 annuités.

Seule une grève massive et des manifestations d'ampleur le 5 décembre voire au-delà permettront de contrer ce projet libéral destructeur de notre modèle social commun.

Les co-secrétaires académiques

## LA MISE A MORT DU PARITARISME

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 change radicalement le droit des personnels, elle constitue une attaque sans précédent du paritarisme et donne ainsi naissance aux **Lignes Directrices de Gestion**.

Pour l'instant, les LDG sont celles relatives à la mobilité puisque les CAP concernant les mouvements inter et intra académiques seront supprimées à partir du 1er janvier 2020. Un premier texte a tout d'abord été présenté aux organisations syndicales suivi une semaine plus tard d'une nouvelle mouture encore plus drastique sur la restriction des droits syndicaux, traduisant ainsi la volonté gouvernementale d'exclure les organisations syndicales. Enfin, la dernière version présentée au CTM du 5 novembre réduit la possibilité de recours en cas de mutation. Cette version a été rejetée par l'ensemble des organisations présentes au CTM, le ministère a donc remis une copie identique sans tenir compte des amendements le 13 novembre afin qu'elle soit entérinée mais, là aussi, l'opposition fut unanime. Ce processus en dit long sur le déni de démocratie dont fait preuve le ministère.

Pour l'académie de Grenoble, la LDG mobilité académique devra être présentée au Comité Technique Académique. Ces LDG sur la mobilité sont pluriannuelles et ont vocation à être revues tous les 3 ans, elles sont présentées en CTM pour le mouvement inter académique puis en CTA pour le mouvement intra académique. Cependant, les circulaires avec les barèmes chiffrés ne seront pas étudiées ni en CTA, ni en CTM. Le rectorat de Grenoble étudie cependant la possibilité de convoquer un GT représentatif du CTA afin de discuter comme auparavant de cette note de service. Nous attendons cependant les faits, car pour sa part, le ministère a refusé de le faire pour l'inter. La LDG académique devra être compatible avec la LDG ministérielle, il faudra donc que l'académie de Grenoble, décline des règles similaires à celles établies sur le plan

national. Ce travail avait déjà commencé l'an dernier avec un rapprochement de la note ministérielle. Nous ne connaissons pas les répercussions que cela peut avoir, les académies ayant leurs propres spécificités. Les organisations syndicales sont exclues non seulement des CAP mais aussi des GT qui permettaient une vérification de l'ensemble des demandeurs.



L'augmentation des postes spécifiques est préconisée dans la LDG, avec un risque de voir une inflation de ce type de postes qui échappent à tout contrôle et à tous barèmes. Nous espérons que l'académie de Grenoble n'emboîtera pas le pas, le SNUEP-FSU a toujours bataillé pour réduire des postes qui n'avaient pas de spécificité et qui bloquaient dans certaines

disciplines toutes mutations y compris celles avec rapprochement de conjoint et enfants. Le rôle du chef d'établissement est renforcé, faisant perdre ainsi tout caractère républicain et d'égalité sur le territoire. Le mot transparence est le maître mot de la LDG, comble du cynisme puisqu'il s'agit bien de rendre plus opaque ces systèmes de gestion en supprimant le contrôle syndical. Comme c'était le cas auparavant, il est indiqué le caractère indicatif du barème ce qui est répété avec insistance dans la ligne directrice de gestion.

Des bilans seront présentés en CT, ce qui était déjà fait tant au niveau ministériel qu'académique. Tous les services de gestion auront dorénavant l'obligation de les faire pour l'ensemble des corps.

**Le SNUEP-FSU de Grenoble, sera toujours aux côtés des collègues pour les informer, les défendre et les accompagner tant à l'échelon académique que national. Le SNUEP-FSU s'oppose et continuera à exiger le retour aux CAP, seules garanties de transparence et d'équité du mouvement.**

*Pascal Michelon*



**Enquête sur les conditions de formation à l'INSPE pour les stagiaires PLP de l'académie de Grenoble**

**Enquête syndicale sur conditions de travail des PLP rentrée 2019**

**Temps de présence :**

Les stagiaires qui sont en majorité à 9h (55%) ont

**La vie rêvée des jeunes profs**



l'obligation de suivre des formations à l'INSPE : 60 % sur deux jours et les autres selon leur parcours 1 à 2 jours suivants les semaines.

**Suivi des stagiaires:** 90 % des stagiaires ont eu un tuteur identifié en début d'année et présent dans leur établissement.

Le regroupement avec des stagiaires non PLP est réalisé à 75 % avec des collègues de lycée et

collège ou d'enseignement généraux

**Qualité de la formation disciplinaire :**

60 % des stagiaires jugent que la formation disciplinaire est adaptée à leur formation initiale,

35 % trouve cette formation trop transversale alors que 5 % la juge inadaptée. Pour les deux derniers groupes il faut prendre en compte les parcours professionnels individuels.

Si la formation à la conduite de classe est faite pour 65 % des stagiaires, elle reste trop théorique pour 35 % qui n'ont peu ou pas d'échange de pratiques.

Par ailleurs, pour la plupart, la formation est trop souvent inadaptée au PLP dont les besoins spécifiques ne sont pas toujours mis en place.

Quelques stagiaires (10%) trouvent qu'ils ont un emploi du temps trop chargé et déplorent ne pas être formés pour la co-intervention, le chef d'œuvre et la SST.

Les stagiaires 18h déplorent que les comptes rendus et la quantité de travail relèvent plus d'un diplôme universitaire que d'un master, cela contribue à une trop grande fatigue avec un cumul présence devant élèves et préparations INSPE.

Le SNUEP-FSU de Grenoble remercie les stagiaires ayant participé à cette enquête et ne manquera pas de faire remonter à l'administration les résultats en demandant que des réponses adaptées soient trouvées.

Le SNUEP-FSU exige une remise à plat de la formation des enseignant-es avec au plus un service à 1/3 temps pour tous les stagiaires, l'instauration de parcours de formations adaptés ainsi que la revalorisation du métier.

*Bertrand Guillaud-Rollin*

Près de 2 500 enseignants ont répondu au questionnaire syndical et à plus de 90 %, ils estiment que la réforme ne va pas renforcer la qualité du bac professionnel ni du CAP, à plus de 80 % qu'elle ne va renforcer ni les compétences des élèves, ni leur "citoyenneté" ni leur réussite dans le supérieur, à plus de 70 % qu'elle n'améliorera pas leur orientation ...

Parmi les "nouveauautés", c'est la co-intervention qui crée le plus de difficultés. Vient ensuite la pédagogie du chef-d'œuvre, suivie des nouveaux programmes, puis de l'organisation de la classe de seconde en "familles de métiers" et des heures consacrées à l'accompagnement. Les réponses aux items portant sur les conditions de travail révèlent qu'ils sont plus de 9 sur 10 à évoquer une dégradation et presque autant à considérer que leur salaire n'est pas à la hauteur de leur charge de travail. Mais moins d'une moitié des répondants ont constaté une dégradation de leurs emplois du temps et ils ne sont pas tous convaincus que ce soit une conséquence de la réforme. 61% des collègues d'enseignement général déclarent avoir travailler davantage que les autres années cet été pour préparer la rentrée, notamment pour s'approprier les nouveaux programmes et préparer la co-intervention.

Quasiment 70 % des sondés jugent, à salaire égal ou augmenté, qu'il serait légitime de réduire le nombre d'heures de face à face pédagogique au profit d'heures de concertation.

Quant aux mobilisations, 64 % des collègues seraient prêts à s'engager pour une réelle valorisation des salaires et 62 % pour mettre un coup d'arrêt à la réforme.

Pour les formes de mobilisation la grève reste privilégiée pour 49 % des sondés suivi des opérations coups de poing (44%), des rassemblements (39%), des manifestations le week-end (37%), la démission de la fonction de PP n'est une solution que pour 32 % des sondés.



Le SNUEP-FSU s'oppose toujours à la réforme du lycée professionnel qui dégradent les conditions de travail des PLP et d'étude des élèves.

*Bertrand Guillaud-Rollin*



## Des conditions de travail et d'étude très dégradées à la SEGPA du collège Marcel Pagnol de Valence

Sur fond de collège en restructuration, les travaux au collège Marcel Pagnol ont débuté fin juin 2019. Il était prévu qu'à la pré-rentrée le 30 Août, je devais occuper un atelier provisoire jusqu'au mois de Février. Surprise ! Le bâtiment en question a servi de débarras de chantier : quand j'ouvre le vieux portail rouillé, au milieu des restes, les machines de l'atelier, les armoires et les vestiaires sont en vrac. Pas d'électricité donc pas d'éclairage, aucun chauffage ni point d'eau mais des gravats et de la poussière partout alors que l'atelier sert aussi de salle de classe !



Une rencontre de l'équipe SEGPA avec Mme la Principale est organisée dès ce jour de pré rentré. La principale est, chose surprenante, surprise de la situation (alors qu'elle est au collège depuis la mi -Août) et le principal adjoint dit simplement l'avoir vu...

Les faits sont là : rien n'a été anticipé, aucune démarche, tout reste à faire !

Bilan : pas de lieu pour exercer mon métier, pratique d'atelier, pas de salle de classe !

Je demande des aménagements d'horaires immédiats qui me sont refusés, les élèves se retrouvent dans ces conditions inacceptables. Il m'est impossible d'assurer des séances de 4 ou 6h avec un même groupe sans atelier. Après un arrêt maladie lié à ces conditions de travail désastreuses, un aménagement de mes horaires

est trouvé dès mon retour. Je fais une fiche sur le registre RSST pour signaler mes conditions de travail (transmise au CHSCT départemental).

La Principale demande à l'IEN CT de nous rendre visite afin de nous apporter une aide. Il me donne quelques conseils pratiques pour améliorer le fonctionnement (pas forcément convaincants), puis en fin d'entretien me tient ces propos : « Mr Cloux, vous savez vos collègues dans les autres établissements en travaux, sont restés jusqu'au 15 Juillet et sont revenus vers le 15 Août pour suivre l'évolution de leur lieu de travail, ça dépend si l'on veut s'investir dans sa mission... ». Je lui ai juste rappelé que ce n'était pas dans mes attributions et encore moins durant les congés.

Le premier cours d'atelier le Jeudi 14 Novembre avec mon groupe de 4-ème a été interrompu pour « non étanchéité de la toiture et flaques au sol entraînant un risque électrique ».

**Affaire à suivre ....**

*Philippe Cloux*

RSST : Registre de Santé et de Sécurité au Travail, CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

### DATES DES MUTATIONS INTER ACADEMIQUE

Le mouvement inter académique se déroulera **du mardi 19 novembre au lundi 9 décembre** à 12h.

- Lundi 9 décembre : date limite pour envoi avec A/R de l'annexe 3 pour la bonification SMS
- Lundi 16 décembre : date limite d'envoi des pièces justificatives au rectorat
- Lundi 13 janvier : date limite d'envoi des pièces complémentaires
- Mercredi 15 janvier : Affichage des barèmes
- Du 15 janvier au 29 janvier : contacter le SNUEP-FSU si erreur de barème
- Vendredi 31 janvier : Affichage du barème définitif